

# INFO



# TRAVAUX

Carrières-sur-Seine  
Rue de la Pâture



Saint Germain  
boucles de seine  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine • Avril 2025

## AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE



Dans la continuité de la passerelle Eole, cette liaison cyclable à double sens de 1,2 km traversera Carrières-sur-Seine via la rue de la Pâture puis la rue Pierre Curie, avant de rejoindre la gare de Houilles/Carrières.

Son tracé se situe sur la ligne V4 du réseau Vélo Île-de-France (VIF), allant de Cergy-Pontoise à Marne-la-Vallée Chessy en passant par Paris.

Pour le confort des usagers, l'Agglo prévoit le long de la **rue de la Pâture une piste large et confortable permettant un croisement aisé des cyclistes** et offrant une continuité cyclable sécurisée avec d'autres

aménagements, notamment celui de la passerelle Eole et celui de la future voie verte des berges de Bezons.

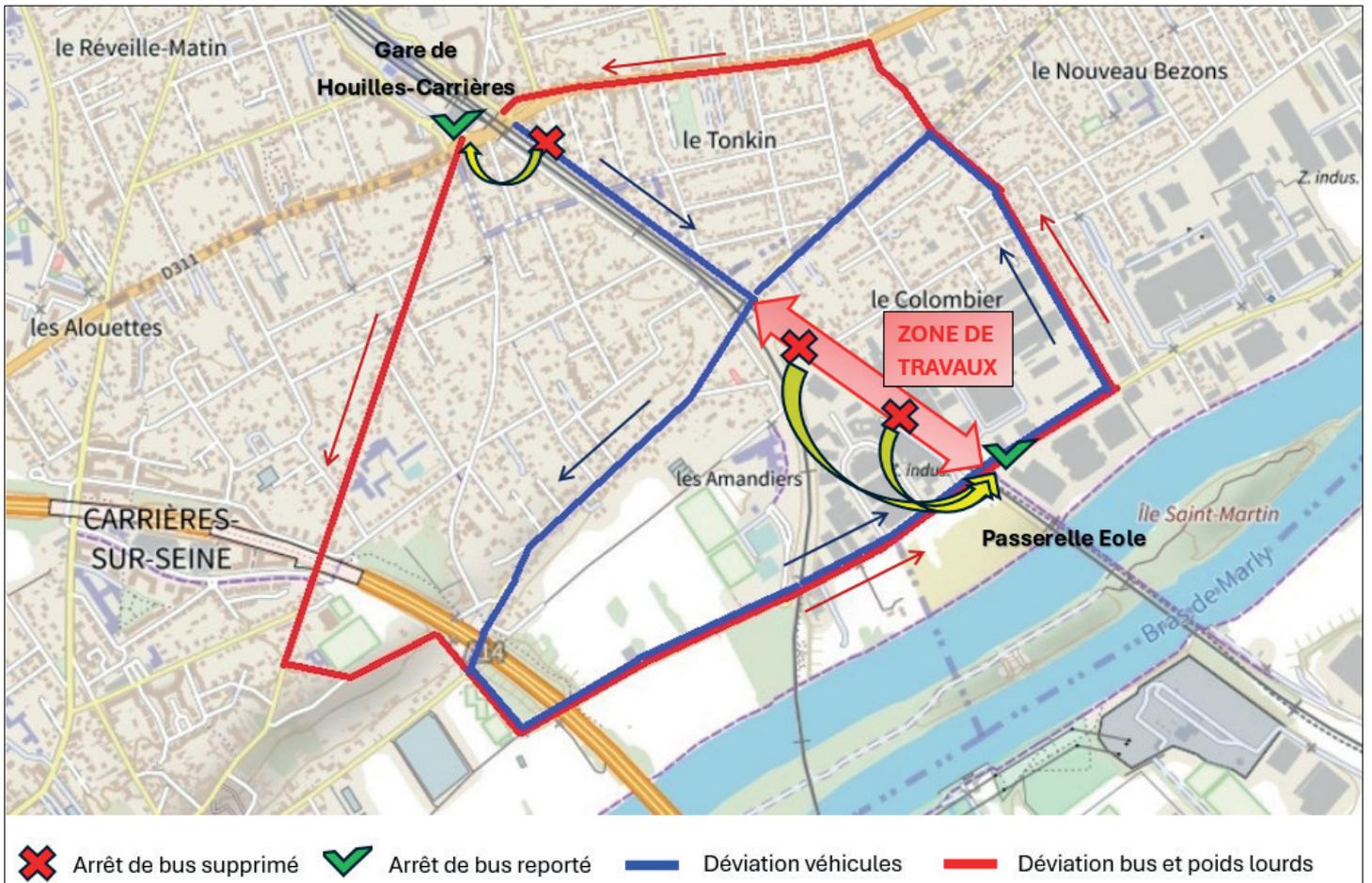
La rue de la Pâture sera mise en sens unique entre le n°2 et la rue Paul Doumer.

Les travaux préalables d'assainissement, suivis des travaux de voirie, débuteront le **lundi 14 avril 2025** pour une durée prévisionnelle de **6 mois**.

## FERMETURE DE LA RUE DE LA PÂTURE

- Pendant les travaux, la **rue de la Pâture sera fermée à la circulation des véhicules, poids lourds et bus**, sauf pour les entreprises et les habitants riverains.
- **La circulation des véhicules** sera déviée selon le plan ci-après, par la rue Paul Doumer et la rue de Bezons dans le sens Nord → Sud et par la rue de la Rivière et la rue Paul Doumer dans le sens Sud → Nord.
- **La circulation des poids lourds et des bus** sera déviée selon le plan ci-après.

- **Lignes de bus K, 34 et S5** : les arrêts « Colombier » et « Pâturage » seront provisoirement reportés à l'arrêt « Daubigny ». L'arrêt « Pasteur » sera supprimé (voir plan ci-après). Une information sera préalablement affichée aux arrêts concernés. D'éventuels retards dus à la circulation et à la déviation sont à anticiper sur l'ensemble des lignes.
- **La collecte des déchets** sera assurée, l'entreprise déplacera les bacs aux abords du chantier.



Merci de votre compréhension.

Pour toute question, vous pouvez contacter [transport@casgbs.fr](mailto:transport@casgbs.fr) ou consulter le site [www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr)